

# GUIDE PRATIQUE

## BAR-LE-DUC



*Rentrée scolaire*  
*2023-2024*



# DEPUIS LA RENTRÉE 2022, « LES MERCREDIS DE LA FÉDÉ » C'EST TOUTE LA JOURNÉE, À L'ÉCOLE JEAN ERRARD !

Dans le cadre des  
« Chantiers de la Réussite »  
et pour répondre aux besoins des familles,  
depuis septembre 2022, l'accueil des  
mercredis se fait en journée complète  
avec repas, pour tous les enfants  
qui le souhaitent, sur le site  
de l'école Jean Errard.



## Plus d'informations :

Service Jeunesse et Sports

4, boulevard des Ardennes 55000 Bar-le-Duc

03 29 79 98 85

[accueildeloisirs@barleduc.fr](mailto:accueildeloisirs@barleduc.fr)

Chers parents, chers enfants,

Le mois de septembre arrive et avec lui la traditionnelle rentrée des classes pour les petits Barisiens.

Vous le savez, la Ville de Bar-le-Duc attache une attention toute particulière à l'éducation de vos enfants et a le souhait de leur offrir le meilleur dans leur scolarité.

Ainsi, ce livret d'informations pratiques vous présente les modalités administratives afin que vous puissiez avoir à disposition l'ensemble des services scolaires et extrascolaires municipaux qui vous sont proposés.

Cette année encore, les maîtres mots de notre politique autour de l'éducation seront :

Proximité - car notre souhait a été et sera toujours d'être au plus près de vos besoins afin de vous simplifier, à vous ainsi qu'aux enseignants, la vie, tout simplement.

Réactivité - en cela, nous remercions l'ensemble des services de la ville qui œuvrent, à chaque vacances scolaires et à chaque sollicitation, afin de vous garantir des conditions d'éveils et d'enseignements optimales.

Ambition - nous avons en effet doublé notre accompagnement financier afin d'étendre le périmètre de gratuité des fournitures scolaires individuelles pour chaque enfant de la ville. C'est un véritable choix que nous assumons car nous avons à cœur, à vos côtés, de proposer et d'offrir l'excellence aux enfants de Bar-le-Duc.

Nous avons collectivement la conviction que l'éducation est primordiale pour permettre le meilleur épanouissement à nos enfants.

C'est pourquoi, avec ce livret, la Ville de Bar-le-Duc vous confirme son attachement à vous simplifier la vie et à prendre soin de vos enfants,

Aussi, au nom de l'ensemble des Barisiens, nous vous souhaitons à tous une très belle rentrée des classes.

Martine JOLY,  
Maire de Bar-le-Duc

Atissar HIBOUR,  
Adjointe déléguée à l'Éducation  
et à la Jeunesse



# AU SOMMAIRE

## **Vos écoles**

Vos interlocuteurs privilégiés	4
Les transports scolaires	4
Emploi du temps des écoles	5
Vacances scolaires	5
Les garderies des écoles	6
Les directrices et directeurs d'écoles	7
La restauration scolaire	8-9

## **Vos services scolaires et périscolaires**

Les classes de découverte / Les classes bleues	10
Les actions sportives / temps scolaire	11
Les actions sportives / temps périscolaire	11
CRÉACTIONS	12-13

## **Vos services hors temps scolaire**

Centre de Loisirs de la Fédération	14-15
Bonh'air	16
Centre nautique	16
Cim	17
Médiathèque Jean Jeukens	18
Musée barrois	19

## **Et aussi...**

Le Conseil municipal des Enfants	20
Plan des écoles	21

# VOS ÉCOLES

## VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

### • Les Délégués du Conseil municipal dans les écoles

Outre l'Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, le Conseil municipal a désigné des élus pour siéger au sein de chaque Conseil d'École. Leur rôle est clairement défini : ils représentent le Maire dans les différents établissements.

#### 2<sup>e</sup> Adjointe au Maire en charge de l'Éducation : Atissar HIBOUR

**École primaire Gaston THIÉBAUT :**  
Chantal DILLMANN

**École maternelle Jean COCTEAU :**  
Alexis PINHEIRO

**École maternelle Émile BUGNON :**  
Juliette BOUCHOT

**École primaire Edmond LAGUERRE :**  
Marie-Laure LEFEVRE

**École primaire Jean ERRARD :**  
Nathalie PLATINI

**École élémentaire Camille CLAUDEL :**  
Alexis PINHEIRO

**École élémentaire Émile BUGNON/  
Jean ROSTAND :** Alexis PINHEIRO

### • Le Service Affaires Scolaires

Interlocuteur direct entre les directeurs d'écoles et la municipalité, ce service se trouvant en Mairie, gère toutes les questions liées aux garderies et à la restauration scolaire.

Mairie de Bar-le-Duc  
Service Affaires Scolaires  
Tél : 03 29 79 56 08  
enseignement@barleduc.fr



## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

La Carte Jeune (moins de 26 ans, abonnement annuel 40 € 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant, 25 € pour le 3<sup>e</sup> enfant) permet de circuler sur l'ensemble du réseau TUB. La carte est gratuite à partir du 4<sup>e</sup> enfant. Il existe également un abonnement mensuel à 10 € en tant que solution de substitution à l'abonnement annuel pour les usagers scolaires.

Documents demandés pour l'obtention de la carte (à partir de mi-juillet) :

- formulaire à télécharger sur le site [www.bus-tub.com](http://www.bus-tub.com) ou à récupérer à l'agence TUB,
- pièce d'identité récente et livret de famille,
- photo récente.

**ATTENTION :** pour les détenteurs de la carte TUB, la Carte Jeune ne se jette pas, elle se recharge chaque année !

Achat ou rechargement, deux possibilités :

- agence TUB,
- ou en ligne (e-boutique du site TUB).

Agence TUB  
6, place de la République  
55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 45 45 45 - [www.bus-tub.com](http://www.bus-tub.com)

## EMPLOI DU TEMPS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
8h30 —	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
11h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
12h30 —	REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
13h30 —	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h30 —	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	GARDERIE
18h30 —					

À l'école Jean COCTEAU, les horaires changent à la rentrée 2023 : de 8h20 à 11h20 et de 13h20 à 16h20. Les grilles ouvriront à 8h10 et à 13h10. Une garderie accueillera les enfants sur le site haut de 7h30 à 8h20, de 11h20 à 12h20 et de 16h20 à 18h20. Cependant, les horaires restent décalés pour permettre aux familles avec fratrie de se rendre également à la sortie de l'école Camille CLAUDEL.

## VACANCES SCOLAIRES

PÉRIODE	DERNIER JOUR DE CLASSE	JOUR DE RENTRÉE
TOUSSAINT	Vendredi 20 octobre 2023 après la classe	Lundi 6 novembre 2023 au matin
NOËL	Vendredi 22 décembre 2023 après la classe	Lundi 8 janvier 2024 au matin
HIVER	Vendredi 23 février 2024 après la classe	Lundi 11 mars 2024 au matin
PRINTEMPS	Vendredi 19 avril 2024 après la classe	Lundi 6 mai 2024 au matin
PONT ASCENSION	Mardi 7 mai 2024 après la classe	Lundi 13 mai 2024 au matin
ÉTÉ 2024	Vendredi 5 juillet 2024 après la classe	



## LES GARDERIES DES ÉCOLES

Situez les écoles  
sur le plan page 21.

### ÉCOLES MATERNELLES

Classes de TPS à GS

#### 1 Émile BUGNON

- Garderie municipale
- Restauration à midi à l'école élémentaire pour les enfants âgés de 3 ans minimum

#### 2 Jean COCTEAU

SITE HAUT

- Garderie municipale
- Restauration à midi sur le site Haut pour les enfants âgés de 2 ans minimum

### Les garderies des écoles

Tarif pour l'année  
2023/2024

La demi-heure : 0,77 €.

Toute demi-heure  
entamée est due.



### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Classes de CP au CM2

#### 3 Camille CLAUDEL

Inclusion scolaire

- Garderie municipale
- Restauration scolaire

#### 4 Émile BUGNON/Jean ROSTAND

Inclusion scolaire

- Garderie municipale
- Restauration scolaire

### ÉCOLES PRIMAIRES

Classes de TPS à CM2

#### 5 Jean ERRARD

Inclusion scolaire

- Garderie municipale
- Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum

#### 6 Gaston THIÉBAUT

Inclusion scolaire

- Garderie municipale
- Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum

#### 7 Edmond LAGUERRE

Inclusion scolaire

- Garderie municipale
- Restauration à midi pour les enfants âgés de 3 ans minimum

## LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE

sont des interlocuteurs privilégiés à votre écoute.

N'hésitez pas à les contacter pour tous renseignements pratiques !

<b>M. Boris FORMET</b>	Directeur Maternelle BUGNON	42, quai Carnot	<b>03 29 79 41 78</b>	ce.0550719 @ac-nancy-metz.fr
<b>Mme Frédérique PETITGENET</b>	Directrice Maternelle Jean COCTEAU • Site Haut	Impasse de Gascogne	<b>03 29 45 28 13</b>	ce.0551044 @ac-nancy-metz.fr
<b>Mme Christelle PREVOST</b>	Directrice Élémentaire Camille CLAUDEL	43, rue de Champagne	<b>03 29 45 11 16</b>	ce.0550865 @ac-nancy-metz.fr
<b>Mme Claire COLMANT</b>	Directrice Élémentaire BUGNON/ ROSTAND	42, quai Carnot	<b>03 29 79 02 47</b>	ce.0550853 @ac-nancy-metz.fr
<b>M. David AUBIAT</b>	Directeur Primaire Jean ERRARD	Chemin de Pilviteuil	<b>03 29 79 32 90</b>	ce.0550866 @ac-nancy-metz.fr
<b>Mme Jennifer JACQUINET</b>	Directrice Primaire Gaston THIÉBAUT	Rue Ferrette	<b>03 29 79 65 75</b>	ce.0550226 @ac-nancy-metz.fr
<b>Mme Nathalie DELLINGER</b>	Directrice Primaire Edmond LAGUERRE	33, rue du Port	<b>03 29 45 08 73</b>	ce.0550808 @ac-nancy-metz.fr



## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants sont accueillis sur l'ensemble des restaurants scolaires à partir de 3 ans minimum au cours de la période de référence (de septembre à décembre pour une entrée en septembre ; de janvier à mars pour une entrée en janvier). Seul le restaurant de l'école Jean COCTEAU est équipé pour accueillir des enfants à partir de 2 ans.

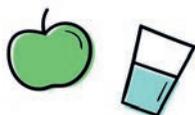
La commande de repas exceptionnel doit s'effectuer au plus tard la veille, avant 17h, au Service Affaires Scolaires.

Les repas sont équilibrés et préparés par la Cuisine Centrale et les menus suivis par une diététicienne. Les produits proviennent, pour la plupart, de producteurs locaux.

Depuis 2018, la Commission des menus rassemble régulièrement les acteurs de la restauration scolaire, dont les représentants des enfants et des parents.

Cette instance travaille sur l'amélioration du service, tant en matière de qualité de la restauration que sur les conditions d'accueil des enfants.

Dans le respect de la loi Egalim de 2019, un repas végétarien est servi à tous les enfants le lundi.



**Tarifs :** consultez les tableaux ci-contre.

### CAS PARTICULIERS

- **Enfants bénéficiant d'un P.A.I.** (Projet d'Accueil Individualisé) avec repas fournis par la famille : 400 < N < 550.
- Enfants ressortissants de la **Protection d'Aide Sociale à l'Enfance** et enfants de **familles itinérantes** : 1200 < N ou exceptionnels de Bar-le-Duc.

*Vous souhaitez découvrir les coulisses de la Cuisine Centrale ?*

Rendez-vous sur la chaîne youtube de la Ville de Bar-le-Duc : [www.youtube.com/villedebarleduc](http://www.youtube.com/villedebarleduc)

**Mairie de Bar-le-Duc**  
**Service Affaires Scolaires**

Tél : 03 29 79 56 08  
[enseignement@barleduc.fr](mailto:enseignement@barleduc.fr)

1 <sup>re</sup> période Du 04/09 au 22/12/2023		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	109,58	85,72	59,80	31,37	
$400 < N \leq 550$	143,16	113,55	80,12	41,68	
$550 < N \leq 750$	192,05	151,11	106,04	55,97	
$750 < N \leq 1000$	264,51	209,43	146,40	76,73	
$1000 < N \leq 1200$	309,29	243,01	170,55	89,40	
$1200 < N$	353,47	277,48	194,12	102,07	
Extérieurs	485,43	364,08	242,72	121,36	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,40				
Exceptionnels de l'extérieur	9,15				

2 <sup>e</sup> période Du 08/01 au 19/04/2024		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	99,79	79,59	55,52	29,13	
$400 < N \leq 550$	130,37	105,44	74,40	38,70	
$550 < N \leq 750$	174,91	140,32	98,47	51,97	
$750 < N \leq 1000$	240,90	194,47	135,94	71,25	
$1000 < N \leq 1200$	281,67	225,65	158,37	83,01	
$1200 < N$	321,91	257,66	180,25	94,77	
Extérieurs	442,09	338,07	225,38	112,69	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,40				
Exceptionnels de l'extérieur	9,15				

3 <sup>e</sup> période Du 06/05 au 05/07/2024		FORFAIT (en €)			
Quotient Familial CAF	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	
$N \leq 400$	64,57	55,10	38,44	20,17	
$400 < N \leq 550$	84,36	73,00	51,51	26,79	
$550 < N \leq 750$	113,17	97,14	68,17	35,98	
$750 < N \leq 1000$	155,87	134,63	94,11	49,33	
$1000 < N \leq 1200$	182,26	156,22	109,64	57,47	
$1200 < N$	208,30	178,38	124,79	65,61	
Extérieurs	286,06	234,05	156,03	78,02	
Exceptionnels de Bar-le-Duc	7,40				
Exceptionnels de l'extérieur	9,15				



## VOS SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

### LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

Partir en classe de découverte est une démarche volontaire d'un enseignant. Votre enfant a la possibilité de s'ouvrir sur le monde. Cette démarche permet de donner du sens aux apprentissages et de mobiliser tous les élèves. Au retour, vos enfants auront plein de souvenirs à partager.

Reconnaissant leurs atouts, la Ville accompagne les projets de classes de découverte :

- avec une participation forfaitaire de 4 € par jour et par enfant,
- avec une participation calculée selon le quotient familial qui s'ajoute aux 4 € forfaitaires par jour et par enfant.

### LES CLASSES BLEUES

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville sont accueillis au Centre Nautique Communautaire de Bar-le-Duc pour les séances natatoires dans le cadre du projet pédagogique de la natation scolaire fixé par les programmes d'enseignement.

Outre ce dispositif, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, participe à la mise en place de l'action « Classes Bleues » inscrite dans le Plan national « Aisance Aquatique ». Il s'agit pour un certain nombre de classes ciblées de pouvoir profiter d'un apprentissage de la natation massée. Ainsi, les élèves se rendent à la piscine TOUS LES JOURS de classe pendant 2 semaines afin de bénéficier d'un cycle de séances visant à répondre aux attendus du « savoir nager ».



POUR LES ACTIONS SPORTIVES

Mairie de Bar-le-Duc/Service Jeunesse et Sports

Tél : 03 29 79 56 16 / 06 87 76 40 14

[www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)



## ACTIONS SPORTIVES DANS LE TEMPS SCOLAIRE

Pendant le temps scolaire, les enfants peuvent développer des pratiques sportives.

- Un cycle de 10 séances par classe est mis en œuvre par des éducateurs sportifs dans les écoles de la Grande Section au CM2.

Activités issues du catalogue des APS au choix des enseignants (exemples : handball, acrosport, gym, tennis...).

- Les enfants peuvent bénéficier d'une initiation au golf de Combles-en-Barrois.

- Les écoles primaires ont accès aux installations sportives de Bar-le-Duc.

- La Ville prend en charge le transport des élèves vers les lieux de pratiques sportives.

- Un accompagnement logistique dans le cadre de l'organisation des manifestations sportives et les coûts des intervenants scolaires portées par l'Union Sportive des Écoles Primaires est mis en place.

- La réalisation d'aménagements dans l'enceinte des établissements scolaires (tracés, implantation d'équipements sportifs...) est régulièrement programmée.

## ACTIONS SPORTIVES DANS LE CADRE PÉRISCOLAIRE



Des ateliers multisports pour les 4/6 ans et les 7/9 ans, y sont proposés par le Service Jeunesse et Sports.

- **Éveil 4/6 ans** : les mercredis après-midi de 15h10 à 16h ou de 16h10 à 17h (groupe au choix des parents).

Modules (à titre indicatif) : mini-gym, jeux de coopération, éveil nautique, parcours mini-athlé.

- **Éveil 7/9 ans** : les mercredis de 14h10 à 15h.

Modules (à titre indicatif) : athlétisme, cycle piscine, jeu collectif, acrosport.

### TARIFS DES ACTIVITÉS ÉVEIL SPORTIF

(4/6 ans et 7/9 ans) :

4 modules par an de 8 séances,

- 15 € par module pour les Barisiens,

- 20 € par module pour les non Barisiens.

L'accès aux pratiques sportives au sein des clubs locaux est de plus en plus précoce. Néanmoins, certains enfants ne sont pas prêts à se spécialiser dans une seule activité sportive.

Les ateliers d'éveil sportif répondent à ce besoin en leur permettant de pratiquer un panel d'activités diverses. Sans se spécialiser, les enfants pourront développer leurs capacités physiques et motrices, leur goût de l'effort et apprendre à vivre ensemble... À l'issue, ils seront en capacité de choisir d'intégrer un club sportif local.



# CRÉATIONS « CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE »

CRÉATIONS est la déclinaison locale de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC).

Ce partenariat favorise la connaissance et la pratique artistique dans tous les temps de la vie des jeunes de 0 à 25 ans.

Il fait l'objet d'une convention contractualisée avec la DRAC Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et du Département de la Meuse. Ce partenariat permettra, à partir de la rentrée 2023, la mise en place de projets co-construits entre les acteurs de la culture et de l'éducation du territoire.

Les projets CRÉATIONS se déroulent selon trois piliers : rencontrer, connaître et pratiquer. Ainsi, dans la même action, les élèves auront pu rencontrer des professionnels de la culture et de la création, connaître l'univers d'un artiste et pratiquer avec lui dans un créatif collectif, tout en apprenant des éléments d'histoire de l'art, de techniques, de savoir-faire ou encore de savoir-être.

CRÉATIONS investit nombre de domaines : le livre, la musique, l'éducation aux médias, le patrimoine, les musées, l'archéologie, l'architecture et le design, les métiers d'art et la culture scientifique et technique sans oublier la création numérique.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie de Bar-le-Duc et des établissements culturels de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

## ANNÉE 2022-2023, DES CHIFFRES

- Plus de 2 200 enfants concernés
- 32 projets artistiques menés
- 96 enseignants investis
- 26 établissements (de la maternelle au lycée)
- 28 intervenants artistiques

## LES FINANCEURS

Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, DRAC Grand Est, Conseil départemental de la Meuse, Région Grand Est, Ministère de l'Éducation Nationale.

## LES STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES

- ACB, Scène nationale
- Cim / Conservatoire Intercommunal de Musique
- Médiathèques communautaires de Bar-le-Duc et de Ligny-en-Barrois
- Musée barrois
- Service Patrimoine de la Ville de Bar-le-Duc



**Chaque structure culturelle propose des projets éclectiques qui enchantent les enfants !** De plus, chacune ouvre ses portes aux classes afin de faire découvrir l'art à travers les spectacles de théâtre ou de cirque, la visite d'un musée ou d'une médiathèque, l'écoute d'un concert, la visite d'une exposition-photo ou autre.

● 5 classes du lycée Raymond Poincaré de Bar-le-Duc ont travaillé avec l'Ensemble Faenza, sous la direction artistique de Marco Horvat. Les élèves ont étudié les textes poétiques de la Renaissance, de la période baroque et classique, des chants et des pièces musicales à plusieurs voix, accompagnés par des instruments baroques. Ils ont appris l'art de la déclamation restituée, l'art de la gestique théâtrale, l'art du chant, le tout en lien avec leur cours de français. Ils ont en outre développé un sens de la scène, du rythme et de l'harmonie baroque. La restitution, faite devant un public de lycéens avec leurs professeurs, s'est déroulée selon plusieurs séances successives le 17 mars.

● Les 3 classes de l'école Marie-Louise Caron de Trémont-sur-Saulx se sont lancées grâce au Musée barrois et au Service patrimoine de la Ville de Bar-le-Duc dans un projet artistique pluridisciplinaire autour de l'art et du patrimoine. Les 56 élèves ont travaillé avec l'architecte paysagiste Johanna Bouquet en éduquant leur regard et en développant une approche sensible sur le paysage, les matériaux et l'architecture. Les maternelles sont repartis chez eux avec des créations florales en rapport avec les 5 sens. Les CP-CE1 ont exposé des recherches sur les

mélanges de couleurs à l'école, les esquisses des plus grands ont été présentés en mairie.

● CRÉACTIONS a investi les classes de PS, MS et GS de l'école maternelle Jean Cocteau à Bar-le-Duc. Les enfants ont rencontré l'artiste Valérie Bretagne et ont exploré le domaine du théâtre et de l'expression corporelle... Une histoire a été mise en scène par les enfants en mobilisant leur imagination, grâce aux langages, aux rythmes, aux mots, aux sons... qui sont à la base des outils de l'expression théâtrale. L'atelier s'est terminé par un spectacle devant les parents le lundi 3 juillet à l'école.

● Le collège Jacques Prévert de Bar-le-Duc a mis en place son projet CRÉACTIONS auprès de 4 classes de 5<sup>e</sup> grâce à l'intervention de la Compagnie Locus Solus.. Les élèves ont profité de stages de pratiques théâtrales et de sorties théâtrales. Chaque classe a bénéficié de 16h de pratique réparties sur une semaine et en groupe... Ce projet sera proposé à toutes les classes du niveau 5<sup>e</sup> et permettra de créer une cohésion dans la classe, d'enrichir les contenus des cours en français avec le conte et le théâtre. Une représentation délocalisée du spectacle de la compagnie d'artistes « Petit chaperon » a eu lieu le 5 juin dernier en salle polyvalente du collège.



## VOS SERVICES HORS TEMPS SCOLAIRE



### CENTRE DE LOISIRS DE LA FÉDÉRATION

**Dès 2 ans et demi (si votre enfant est propre et scolarisé) et jusqu'à 12 ans, vos enfants peuvent bénéficier des activités du Centre de Loisirs Municipal de la Fédération.**

Élaborées pour favoriser la découverte, les échanges, la socialisation, l'autonomie et l'entraide, les activités du Centre de Loisirs de la Fédération sont diverses et variées (activités culturelles, sportives, grands jeux, ateliers culinaires...) pour permettre à vos enfants de bénéficier de temps d'animation éducatifs et ludiques, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés. Les journées sont construites dans le respect des rythmes et des besoins des enfants en fonction de leur âge.

Les enfants sont accueillis de 7h45 à 18h avec des arrivées et départs échelonnés. Un temps calme est prévu pour les plus jeunes. Les repas sont confectionnés par la Cuisine Centrale. Le Centre de Loisirs de la Fédération dispose de 1000 m<sup>2</sup> composés de salles d'activités, de salles thématiques (peinture, costumes, jeux de société), d'une salle de restauration, sur un espace clos et arboré de 3 000 m<sup>2</sup>.

#### JOURS ET HORAIRES D'INSCRIPTIONS

Lundi matin sur rendez-vous / Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 / Jeudi de 13h30 à 17h. Les inscriptions sont ouvertes deux semaines avant le début de chaque session de vacances, et trois semaines avant pour celles d'été.

**Service Jeunesse et Sports** > 4, boulevard des Ardennes - 55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 79 98 85 - [accueilloisirs@barleduc.fr](mailto:accueilloisirs@barleduc.fr)



## LES GRANDES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS DE LA FÉDÉRATION LES PETITES VACANCES SCOLAIRES À L'ÉCOLE JEAN ERRARD

Les inscriptions sont possibles à la journée. Néanmoins, si votre enfant est inscrit et présent toute une semaine de 5 jours, il ne vous sera facturé que 4 jours.

Les activités sont construites sur la journée pour permettre à tous les enfants de voir l'aboutissement du jeu ou de leur réalisation.

### LES MERCREDIS À L'ÉCOLE JEAN ERRARD

Depuis la rentrée 2022, l'accueil des mercredis se fait en journée complète avec repas.

S'inscrivant dans le plan d'action des « **Chantiers de la Réussite** », et pour répondre aux besoins des familles, « Les Mercredis à la Fédé » ont évolué depuis 2022 d'un accueil uniquement le matin vers un accueil en journée complète sur les mêmes horaires que pendant les vacances. Les inscriptions sont possibles au trimestre ou à l'année.

L'équipe d'animation pourra ainsi proposer aux enfants des cycles d'activités permettant d'aller plus loin dans la découverte et offrant une progression. Ces cycles seront élaborés en lien avec les ressources et associations locales.

## TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

	Quotient familial	Semaine avec repas *	Journée sans repas (PAI)	Repas	Journée avec repas
<b>TARIFS BARIENSIS</b>	Inférieur à 500 €	42,62 €	7,50 €	3,16 €	10,66 €
	de 501 à 750 €	50,83 €	8,50 €	4,21 €	12,71 €
	de 751 à 900 €	54,94 €	9,00 €	4,73 €	13,73 €
	de 901 à 1200 €	63,25 €	9,50 €	6,31 €	15,81 €
	Supérieur à 1200 €	75,25 €	12,50 €	6,31 €	18,81 €
<b>TARIFS EXTÉRIEURS</b>	De 0 à 750 €	89,76 €	16,22 €	6,54 €	22,76 €
	Supérieur à 750 €	92,00 €	16,78 €	6,54 €	23,32 €
	Base de facturation	50 heures	8 heures	1 acte	10 heures

\*Semaine : inscription et présence du lundi au vendredi de la même semaine en journée complète avec repas. Valide uniquement sur les vacances scolaires de l'été.



## STAGES SPORTIFS DE PLEINE NATURE BONH'AIR

Ils sont ouverts aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Des activités ludiques et variées leur sont proposées : randonnée-jeux dans les bois, patins à glace, spéléologie, grands jeux d'orientation, accrobranche, jeux nautiques, tournois de sport collectif, équitation...

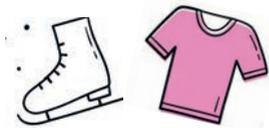
L'enfant y apprend à devenir autonome et à vivre avec les autres.

Il y découvre aussi l'écologie et la protection de l'environnement.

### Tarifs

Semaines de stage (première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps ; et deux semaines pendant les vacances d'été : dernière de juillet et première d'août).

- 25 € pour les Barisiens
- 30 € pour les non Barisiens



Mairie de Bar-le-Duc  
Service Jeunesse et Sports  
Tél : 03 29 79 56 16 - 06 87 76 40 14  
[www.barleduc.fr](http://www.barleduc.fr)

## CENTRE NAUTIQUE

La piscine est ouverte toute l'année. Les horaires varient selon la période (scolaire, vacances, été). Avec un adulte ou seul dès 12 ans, l'enfant vient profiter du bassin ludique, nager dans le grand bain...

À la belle saison, l'espace extérieur permet à ses parents de profiter du soleil sur leur transat pendant qu'il s'amuse dans les jeux de l'espace plein air.

### Activités

L'enfant apprend à nager dès 4 ans au sein de l'École de natation grâce à des activités encadrées telles que l'aqua-éveil, l'aqua-découverte et les séances de perfectionnement. Des cours particuliers viennent compléter l'offre.

L'aqua-bébé a lieu le samedi de 9h45 à 10h45 en période scolaire (premier rappel de vaccination obligatoire).

Des activités sont aussi proposées aux parents.

### Centre nautique

34, rue de la Piscine - 55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 79 09 06  
[piscine.bar@meusegrandsud.fr](mailto:piscine.bar@meusegrandsud.fr)  
[www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)  
Facebook : Meuse Grand Sud



## **CIM / CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE**

**Au Cim, venez découvrir et apprendre à chanter et jouer d'un instrument de musique !**

Le Cim, Conservatoire Intercommunal de Musique, accueille les enfants dès l'âge de 6 ans pour un parcours de découverte et de pratique de la musique.

C'est le JEU qui est privilégié pour apprendre et faire de la musique à plusieurs : chanter, jouer, bouger, créer avec les sons et partager sa musique, jouer en groupe, réaliser un projet...

Toutes ces activités sont proposées dans le cadre de nos locaux de la rue de l'Étoile, un endroit entièrement dédié à la pratique de la musique.

### **Tarifs**

Les tarifs pratiqués, que ce soit pour l'inscription au Conservatoire (avec une dégressivité en fonction du quotient familial) ou pour les animations (concerts et spectacles "jeune public"), permettent à toutes les familles d'accéder à l'univers musical et de le faire entrer "à la maison".

Le calendrier du Cim suit le calendrier scolaire.  
Les vacances sont identiques.

#### **Cim**

8, rue de l'Étoile - 55000 Bar-le-Duc

Tél : 03 29 79 01 31

cim@meusegrandsud.fr

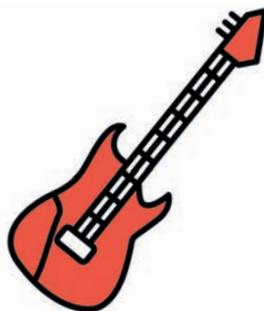
www.meusegrandsud.fr

Facebook : CIM /

Conservatoire Intercommunal de musique

### **Les instruments pratiqués**

De nombreux instruments peuvent être pratiqués dans la famille des cordes, des bois, des cuivres, des claviers et des percussions. Et les différents styles de musiques sont enseignés ainsi que des ateliers spécifiques musiques actuelles, chansons, analyse harmonique, orchestre symphonique...





## MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS

Tout au long de l'année l'équipe de la médiathèque propose des moments lecture avec les « Racontines », « l'Heure du conte » et « Tout-petit je lis », des spectacles et des animations diverses dans une ambiance chaleureuse.

L'espace Jeunesse au deuxième étage est entièrement dédié aux enfants.

L'espace jeux vidéo au premier étage, permet aux jeunes de jouer sur place à plus de 350 jeux avec 5 consoles (2 PS4, 2 Xbox-One et 1 Switch).

Les plus grands seront accueillis au rez-de-chaussée et au premier étage.

Il est possible de travailler sur place et de consulter librement les livres et la presse.

Livres, revues, mangas, BD, CD, DVD et liseuses peuvent être empruntés.

Des postes Internet et un accès Wifi sont à la disposition des inscrits. Et de nombreuses ressources en ligne sont disponibles à distance à tout moment.

L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans résidant dans la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud.

Retrouvez les sites des  
médiathèques de Bar-le-Duc  
et Ligny-en-Barrois en ligne :  
<https://mediatheques.meusegrandsud.fr>

### Médiathèque

74, rue de Saint-Mihiel

55000 Bar-le-Duc

Tél : 03 29 79 09 38

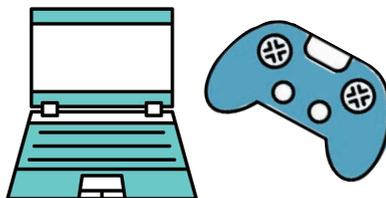
[mediatheque.bld@meusegrandsud.fr](mailto:mediatheque.bld@meusegrandsud.fr)

### Facebook :

Médiathèques communautaires

Sites de Bar-le-Duc

et de Ligny-en-Barrois





## MUSÉE BARROIS

**Durant la période de fermeture du Musée barrois, les ateliers se poursuivent... hors-les-murs !**

Découvrir l'art en s'amusant, voilà ce qui est proposé aux enfants à partir de 4 ans pendant les vacances scolaires. Pendant chaque période de vacances (hormis Noël), le musée organise des ateliers pour familiariser les enfants à l'art et au patrimoine.

Le Musée barrois s'associe à la Mission ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Bar-le-Duc et aux Archives départementales de la Meuse pour faire découvrir les œuvres du musée, mais aussi l'architecture et l'urbanisme de la ville.

Animés par des plasticiens, des professeurs ou des guides conférenciers, ces ateliers permettent de sensibiliser le jeune public aux techniques de construction, aux notions de préservation du bâti ancien, aux genres artistiques... de manière ludique et active puisqu'une grande place est laissée à la pratique.

### Exemples d'ateliers :

#### DOMINOS RIGOLOS

Les dominos avec des chiffres, c'est d'un ennui ! Heureusement, le principe fonctionne aussi avec des dessins. Conçois un jeu orné des fleurs, feuilles et animaux que tu auras trouvés sur les façades de la Ville-Haute. Bien alignés, tous ces motifs formeront une frise digne des plus belles maisons de la Renaissance, qui changera à chaque fois que tu joueras avec tes dominos !

#### DE LA TÊTE AUX PIEDS

Les collections du musée regorgent de portraits. En buste ou en pied, ils évoquent avec plus ou moins de détails le caractère des modèles, leur rôle dans la société ou simplement leurs loisirs. Toi aussi, peins ton portrait, grandeur nature !

### Tarifs des ateliers

3 € par demi-journée.

En partenariat avec la Mission ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Bar-le-Duc et les Archives départementales de la Meuse.

#### Musée barrois

Esplanade du Château  
Rue François de Guise  
55000 Bar-le-Duc  
Tél : 03 29 76 14 67  
musee@meusegrandsud.fr  
Facebook : Musée barrois



## ET AUSSI... Le CONSEIL MUNICIPAL des enfants

**Le saviez-vous ? La Ville de Bar-le-Duc, dans une démarche d'apprentissage de la citoyenneté et de la participation des plus jeunes à la vie de la cité porte depuis plusieurs années un Conseil municipal des Enfants. Les jeunes conseillers sont élus pour deux ans parmi les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2.**

Le Conseil municipal des Enfants permet aux jeunes de s'impliquer et de participer au quotidien de la cité en développant des projets visant à améliorer la vie dans et en dehors de l'école. Ils ont ainsi la possibilité de s'exprimer, de donner leur avis, de soumettre leurs idées mais surtout de s'affirmer comme acteurs-citoyens, co-constructeurs de leur environnement. Ils se retrouvent régulièrement lors de réunions de travail dont l'objectif est de développer les projets qu'ils ont imaginés au service de l'ensemble des enfants de la Ville.

Un nouveau conseil a été élu en 2022. Cela s'est déroulé en quatre phases :

- **période de sensibilisation** dans les écoles du 17 au 19 octobre 2022 : présentation du dispositif à l'ensemble des classes de CE2, CM1 et CM2,
- **réunions d'information** à destination des familles les 14 et 15 novembre 2022 : explication du dispositif afin de faire prendre conscience de l'engagement sur deux ans,
- **élections** dans les écoles du 28 novembre au 8 décembre 2022,
- **proclamation officielle** des résultats le jeudi 15 décembre 2022 à la Mairie en présence de Madame Martine JOLY, maire de Bar-le-Duc.

Une première réunion dite de cohésion s'est tenue le mercredi 11 janvier 2023 à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. L'objectif était que les jeunes fassent connaissance et appréhendent la notion d'intérêt général pour leurs futurs projets à travers des jeux. Elle s'est achevée

par un moment convivial autour d'un goûter. Le 7 février 2023, les jeunes élus se sont vu remettre leur écharpe officielle ainsi que leur pochette de conseiller en présence de Madame Atissar HIBOUR, adjointe déléguée à l'Éducation et à la Jeunesse, et de Monsieur Vincent REMOND, adjoint délégué aux Sports et à la Vie associative.

Les jeunes du Conseil municipal des Enfants se réunissent une fois par mois en Mairie. Ces rendez-vous ont pour objectif de réfléchir aux projets en fonction des propositions des jeunes élus et des idées remontées de leurs électeurs. Le travail se poursuit ensuite sous forme de commissions, ce qui leur permet de se positionner en fonction de leur appétence au regard des projets votés et de leur temps disponible les mercredis après-midi.

**Mardi 7 février 2023** : présentation des deux dispositifs auxquels les jeunes élus sont invités à participer activement : les « Chantiers de la réussite » et la « Commission des menus ».

**Mardi 7 mars 2023** : les jeunes élus rédigent ensemble un mot de remerciement aux couturières du festival « Bar-le-Duc RenaissanceS » qui ont confectionné leurs écharpes. Ils procèdent ensuite au choix des élus qui participeront au comité de pilotage des « Chantiers de la réussite » et à la « Commission des menus ».

**Mardi 4 avril 2023** : les jeunes élus, à partir de leurs professions de foi et tout en gardant en tête les projets d'intérêt général, commencent à lister des projets à moyen terme ; des projets à faire remonter aux élus adultes. Ils choisissent la thématique qu'ils souhaitent aborder pour les « Chantiers de la réussite » : pollution / nature / environnement / écologie.

**Mardi 2 mai 2023** : cette réunion est animée par l'ONAC afin de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire et à leur rôle lors des cérémonies commémoratives.

# Les écoles à Bar-le-Duc

## MATERNELLES

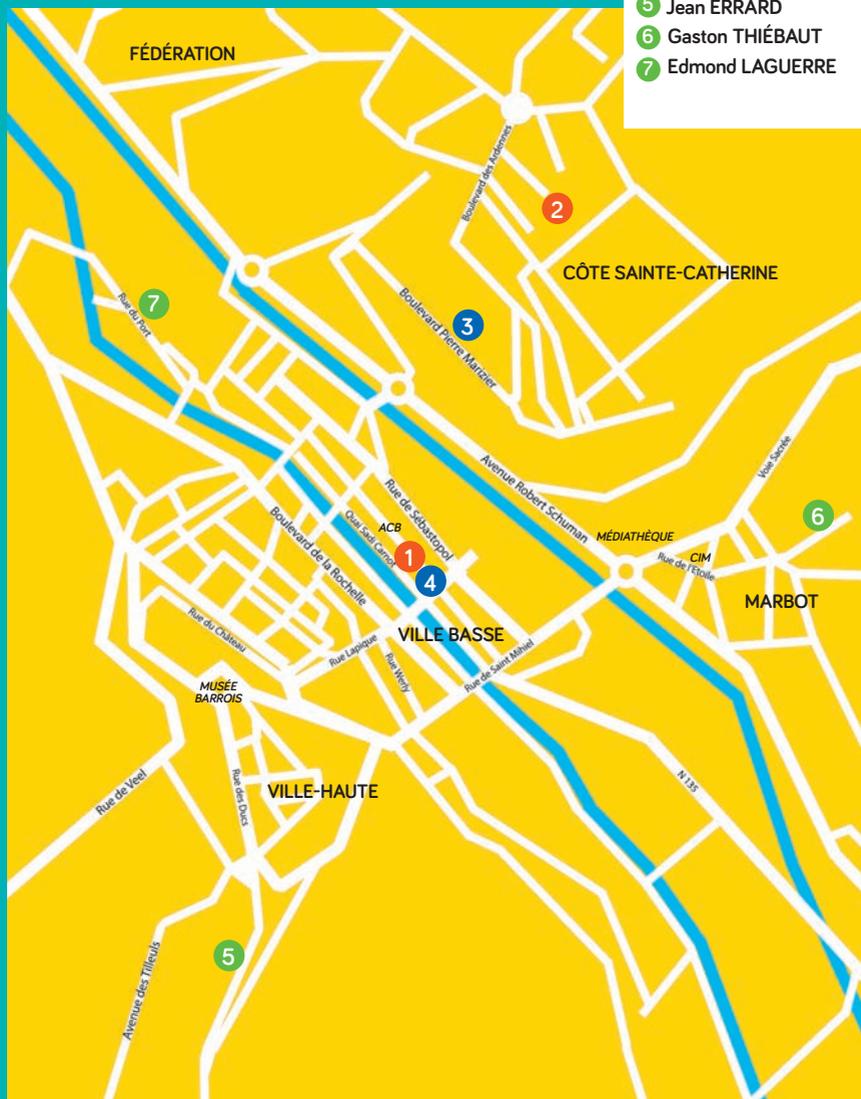
- 1 Emile BUGNON  
Jean COCTEAU
- 2 SITE HAUT

## ÉLÉMENTAIRES

- 3 Camille CLAUDEL
- 4 Emile BUGNON/Jean ROSTAND

## PRIMAIRES

- 5 Jean ERRARD
- 6 Gaston THIÉBAUT
- 7 Edmond LAGUERRE



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE BAR-LE-DUC

**SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn, Twitter, TikTok



@villedebarleduc

